

Dossier Plans

Pièce n°6

Ferme éolienne de Plaine Argenson SAS
Département des Deux-Sèvres (79)
Commune de Plaine d'Argenson



Volkswind France SAS

SAS au capital de 250 000€

R.C.S PARIS 439 906 934

Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges Bellegarde

87100 LIMOGES

05 55 48 38 97

Historique des versions

Date de la version	Etabli par	Relu par :	Commentaire :	Nature des modifications :
28/09/2022	Benjamin GRANGE Chef de projets	Estelle MARCHAND Cheffe de projets	Dépôt initial	

Table des matières

Table des matières.....	3
Chapitre 1. Pièces écrites	5
1.1. Présentation du site	6
1.2. Caractéristiques architecturales	6
1.3. Les infrastructures du parc éolien	6
1.4. Les éoliennes.....	6
1.5. Le mât.....	6
1.6. Les matériaux.....	7
1.7. Sécurité, Normes et Certificats.....	7
1.7.1. Normes et certificats de l'éolienne Vestas V136 et Nordex N133	7
1.7.2. La commission Electrotechnique Internationale (IEC)	8
1.7.3. Protection contre les incendies, la foudre et les surtensions	8
1.8. Les voies d'accès et aires de maintenance.....	9
1.9. Echelle des plans.....	10
1.10. Notice au titre de l'article 4 du décret n°2014-450 et de l'article R* 431-8 du Code de l'Urbanisme	10
Chapitre 2. Pièces graphique	12

Tableaux

Tableau 1 : Les matériaux de l'éolienne Vestas V136 et Nordex N133.....	7
Tableau 2 : Les standards de l'éolienne Vestas V136	7
Tableau 3 : Les standards de l'éolienne Nordex N133.....	7
Tableau 4 : Les normes de l'éolienne Vestas V136.....	7
Tableau 5 : Les normes de l'éolienne Nordex N133	8

Figures

Figure 1 : Exemple de voie d'accès et plateforme.....	9
Figure 2 : Vue en coupe des voies d'accès	9

Planches

Planche 1 : Plan de situation éloignée	13
Planche 2 : Plan de situation rapprochée	14
Planche 3 : Plan de masse du projet.....	15
Planche 4 : Plan des accès	16
Planche 5 : Coordonnées des éoliennes et du poste de livraison.....	17
Planche 6 : Plan de l'éolienne E01	18
Planche 7 : Plan de l'éolienne E02	19
Planche 8 : Plan de l'éolienne E03.....	20
Planche 9 : Plan de l'éolienne E04.....	21
Planche 10 : Profil topographique du parc.....	22
Planche 11 : Schéma en élévation de l'éolienne Vestas V136 4,5 MW.....	23
Planche 12 : Schéma en élévation de l'éolienne Nordex N133 4,8 MW	24
Planche 13 : Plan de masse du poste de livraison	25
Planche 14 : Photomontage du poste de livraison.....	26
Planche 15 : Vue proche du site.....	27
Planche 16 : Vue éloignée du site.....	28
Planche 17 : Photomontage de la Ferme éolienne de Plaine Argenson	29

Plans ICPE

Carte de situation ICPE 1/25 000e

Plan de l'installation ICPE 1/2500e

Plans d'ensemble ICPE 1/1000e (dérogatoire) (Plan réalisé en trois parties afin de couvrir le périmètre de 500 mètres autour de chaque aérogénérateur)

Chapitre 1.

Pièces écrites

La présente demande concerne la construction de 4 éoliennes de type VESTAS V136 de puissance nominale de 4,5 MW ou de type NORDEX N133 de puissance nominale de 4,8 MW, sur la commune de Plaine d'Argenson.

Ce parc éolien a fait l'objet de nombreuses études dont les résultats sont transcrits dans l'étude d'impact jointe à ce document.

1.1. Présentation du site

Le projet est proposé dans un secteur dominé par l'agriculture. Le choix des parcelles d'implantation des éoliennes s'est fait en étroite concertation avec les propriétaires et exploitants de celles-ci mais aussi avec l'ensemble des prestataires afin de minimiser les impacts de ces installations sur les activités agricoles, le paysage, la faune, la flore....

1.2. Caractéristiques architecturales

Les éoliennes ont été implantées en extension géographique du parc en construction de Plaine de Courance (ENGIE Green) afin de réduire le mitage des installations tout en répondant aux contraintes locales et en conservant une cohérence avec l'échelle du paysage.

1.3. Les infrastructures du parc éolien

Pour ce parc éolien, le poste de livraison se trouve en bordure du chemin reliant les éoliennes E02 et E03. Le raccordement du parc au poste source le plus proche sera enterré et empruntera préférentiellement les voies d'accès et chemins ruraux existants.

Les fondations en béton sont enterrées et recouvertes de terre végétale.

Les transformateurs des éoliennes sont intégrés à la nacelle de l'éolienne.

1.4. Les éoliennes

Le choix des éoliennes selon des critères de qualité et de fiabilité est fondamental. Il se fait de manière parfaitement neutre, indépendamment de tout fabricant. En optant pour le constructeur Vestas ou Nordex, nous avons la garantie de machines de qualité avec une efficacité technique optimale, durant tout le cycle d'exploitation qui peut durer 40 ans.

L'intégration dans le paysage a en outre été améliorée par :

- ✦ Le choix des machines V136 4,5 MW ou N133 4,8 MW
- ✦ L'application d'une même hauteur pour toutes les machines
- ✦ Un agencement entre les éoliennes respectant le contexte paysager et patrimonial local
- ✦ Une organisation géométrique entre éoliennes permettant une bonne lisibilité du projet, en appuie sur le parc éolien de Plaine de Courance



La nacelle a un logo Vestas ou Nordex.

La couleur des pales et de la nacelle est gris clair (RAL 7035)



1.5. Le mât

Le mât du constructeur Vestas modèle V136 - 4,5 MW atteint une hauteur de 112 m contre 110 m pour la Nordex N133 - 4,8 MW. Les deux modèles d'éoliennes sont dotés d'un monte-charge permettant de transporter deux personnes.

La couleur extérieure et intérieure du mât est respectivement le RAL 7035  et RAL 9001 .

1.6. Les matériaux

Les éoliennes Vestas V136 et Nordex N133 sont composées de différents éléments ayant chacun un matériau adapté :

Tableau 1 : Les matériaux de l'éolienne Vestas V136 et Nordex N133

Elément	Matériau	
	Vestas V136 – 4,5 MW	Nordex N133 – 4,8 MW
Pale	Fibre de verre renforcé de fibres de carbone et d'époxy	Plastique renforcé en fibres de verre et fibre de carbone
Moyeu	Fonte	Fonte
Arbre Principal	Fonte	-
Mât	Acier	Acier
Couverture de la Nacelle	GRP – Plastique renforcé de verre	GFK – Plastique renforcé de fibres de verre
Avant du châssis de la Nacelle	Fonte	Fonte
Arrière du châssis de la Nacelle	Structure acier en treillis	-

1.7. Sécurité, Normes et Certificats

1.7.1. Normes et certificats de l'éolienne Vestas V136 et Nordex N133

L'éolienne Vestas V136 est certifiée selon les standards de certifications listés ci-dessous :

Tableau 2 : Les standards de l'éolienne Vestas V136

Standard	Conditions
NF EN IEC 61400-22	IEC Classe IIB
DIBt 2012	WZ4 (S), GK2

L'éolienne Nordex N133 est certifiée selon les standards de certifications listés ci-dessous :

Tableau 3 : Les standards de l'éolienne Nordex N133

Standard	Conditions
NF EN IEC 61400-22	IEC S
DIBt 2012	DIBt S

L'éolienne Vestas V136 est conçue selon les normes suivantes :

Tableau 4 : Les normes de l'éolienne Vestas V136

Nacelle et Moyeu	NF EN IEC 61400-1 Edition 3 EN 50308
Mât	IEC 61400-1 Edition 3 Eurocode 3
Pales	DNV-OS-J102 IEC 1024-1 IEC 60721-2-4

IEC 61400 (Part 1, 12 and 23)
IEC WT 01 IEC
DEFU R25
ISO 2813
DS/EN ISO 12944-2

L'éolienne Nordex N133 est conçue selon les normes suivantes :

Tableau 5 : Les normes de l'éolienne Nordex N133

Nacelle et Moyeu	IEC 61400-1 :2010 IEC 61400-22 :2010 IEC 62271-200 IEC 60076- 16
Mât	IEC 61400-1 :2010 IEC 61400-22 :2010 ISO 12944
Pales	DNVGL-ST-0376 (2015) IEC 61400 (Part 1, 12 and 23)

1.7.2. [La commission Electrotechnique Internationale \(IEC\)](#)

La Commission Electrotechnique Internationale (IEC), est la première organisation mondiale qui élabore et publie des normes internationales pour tout ce qui a trait à l'électricité, à l'électronique et aux technologies apparentées. Celles-ci servent de base à la normalisation nationale et de références lorsqu'il s'agit de rédiger des soumissions et des contrats internationaux. La IEC a également pour mission de promouvoir, par l'intermédiaire de ses membres, la coopération internationale pour tout ce qui concerne la normalisation dans les domaines de l'électricité, de l'électronique et des technologies.

Les normes IEC

Les normes internationales de la IEC facilitent les échanges dans le monde en supprimant les obstacles techniques au commerce. Un composant ou un système fabriqué en conformité avec les normes IEC dans un pays peut être vendu et utilisé dans les autres pays. L'utilisateur final, peut ainsi avoir la certitude que le produit satisfait à des normes de qualité minimales (habituellement élevées) ; il n'a donc pas à se préoccuper de faire procéder à de nouveaux essais ou à de nouvelles évaluations du produit.

La norme NF EN IEC 61400 : Sécurité et conception des éoliennes

Cette partie de la NF EN IEC 61400 spécifie les exigences de conception essentielles pour assurer l'intégrité technique des éoliennes. Elle a pour objet de fournir un niveau de protection approprié contre les dommages causés par tous les risques pendant la durée de vie prévue. Elle concerne tous les sous-systèmes des éoliennes tels que les mécanismes de commande et de protection, les systèmes électriques internes, les systèmes mécaniques et les structures de soutien. Elle s'applique aux éoliennes de toutes dimensions.

Le respect de la norme NF EN IEC 61400 assure l'intégrité de l'aérogénérateur ainsi que la sécurité des personnes et infrastructures à sa proximité.

1.7.3. [Protection contre les incendies, la foudre et les surtensions](#)

Chaque éolienne est livrée avec deux extincteurs situés :

- ✎ au pied du mât de l'éolienne, à côté de la porte d'entrée
- ✎ dans la nacelle

La protection contre la foudre et les surtensions de toute l'installation est conforme aux normes internationales IEC 32305 parties 1, 3 et 4 ainsi que NF EN IEC 61400-24.

1.8. Les voies d'accès et aires de maintenance

Le site est accessible depuis le réseau départemental et communal, et par les chemins d'exploitation desservant les parcelles agricoles. Si le réseau départemental et communal permet la circulation des véhicules lourds transportant les éléments composant l'éolienne, la plupart des chemins d'exploitation utilisés feront l'objet de renforcement.

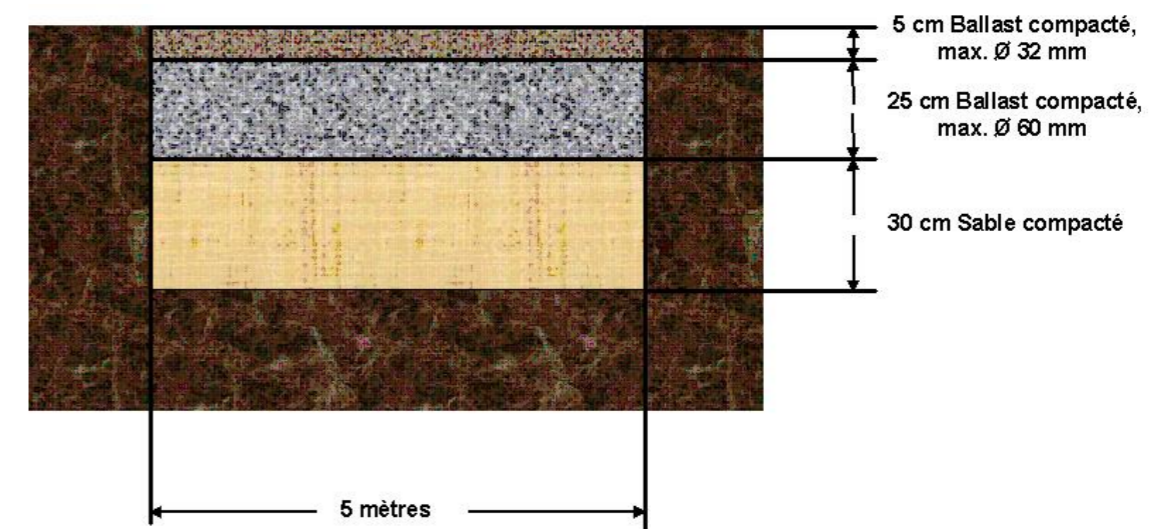
Figure 1 : Exemple de voie d'accès et plateforme



Chaque éolienne sera alors directement accessible depuis un de ces chemins. Les voies d'accès et les aires de maintenances sont de même nature :

- ✎ Les matériaux de la couche de base doivent être constitués d'empierrements imbriqués ne contenant pas d'argile mais du sable/gravier ou tout autre matériau ne retenant pas l'eau. Le matériau de finition doit être du gravier compactable antidérapant.
- ✎ Pour la structure de la chaussée, il pourrait être envisagé (à confirmer par une étude géotechnique précise des sols) la composition suivante : Ballast compacté, épaisseur 5 cm (grain max. 32 mm) et ballast compacté, épaisseur 25 cm (grain max. 60 mm) sur un sous-sol en sable compacté (environ 30 cm).
- ✎ L'eau doit toujours être drainée de la chaussée sur laquelle elle ne doit jamais pouvoir stagner. Elle doit être drainée vers les champs environnants ou être acheminée vers un point de drainage au-delà de la chaussée.
- ✎ La capacité de charge par essieu ne doit jamais excéder 15 tonnes métriques.

Figure 2 : Vue en coupe des voies d'accès



1.9. Echelle des plans

Conformément au 9° du I. de l'article D181-15-2 du Code de l'environnement, une dérogation est demandée quant au respect de l'échelle (1/200^e) des plans d'ensemble ICPE, afin de pouvoir présenter les installations dans leur intégralité, et les terrains avoisinants. C'est pourquoi les plans sont présentés au 1/1000^e.

1.10. Notice au titre de l'article 4 du décret n°2014-450 et de l'article R* 431-8 du Code de l'Urbanisme

Malgré la mise en place de l'autorisation environnementale, le chapitre ci-dessous décrit le projet architectural prévu à l'art. R*431-8 du code de l'urbanisme :

- I. « l'état initial du terrain et de ses abords, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments du paysage » :

Le projet se situe en région Nouvelle Aquitaine au sud du département des Deux-Sèvres (79) à environ 15 km au sud de Niort. La zone potentielle du projet de Beauvoir-sur-Niort et Plaine d'Argenson est située entre Niort et Saint-Jean-d'Angély.

Elle est située le long de la départementale D150. Les axes majeurs du territoire sont l'autoroute A10 et les départementales D150, D950 et D911/D611. La Boutonne et la Sèvre Niortaise sont les vallées remarquables à proximité du projet.

L'habitat se présente sous la forme de bourgs et hameaux. L'habitation la plus proche se trouve à 620 m de l'éolienne E04.

- II. « les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet » :

a) L'aménagement du terrain :

Un tel projet génère des aménagements conséquents, comme la création de chemin d'accès et d'aires de grutage. Le parti d'aménagement retenu est de s'appuyer au maximum sur le tracé des voies existantes, pour leur réalisation. Ces chemins devront avoir une largeur d'environ 5 mètres et seront réalisés en grave compactée. Aussi, des pans coupés (rayon de braquage entre deux chemins) devront être créés afin de permettre le passage des convois exceptionnels.

b) Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants :

Le projet est composé de 4 éoliennes en extension géographique du parc en construction de Vent de Courance (10 éoliennes – Société ENGIE Green).

L'ensemble forme une unité visuelle, lecture d'un parc global permettant une cohérence visuelle avec le respect d'un espace de respiration au sein du présent projet (inter distance minimale de 357 m). Cette implantation permet également de mettre à profit le réseau de chemins existants afin de faciliter l'accès aux éoliennes.

Les éoliennes envisagées auront une hauteur bout de pale de 180 mètres max et comme caractéristique :

Modèle	Rotor (m)	Hauteur du mât (m)
Vestas V136 – 4,5 MW	136	112
Nordex N133 – 4,8 MW	133	110

Enfin, l'ensemble de l'installation comprend un poste de livraison d'une superficie de 50 m² (10 x 5 m), implanté le long du chemin d'accès reliant E02 à E03 afin de faciliter le raccordement au réseau. Le poste de livraison aura une finition en bardage bois vertical.

c) Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain :

Aucune clôture ne sera mise en place et la végétalisation des abords immédiats des éoliennes est proscrite pour éviter tout risque d'impact sur la faune volante. En dehors de l'emprise strictement nécessaire au projet, les terrains conserveront leur vocation actuelle à savoir les grandes cultures et l'élevage. Les aires de grutage doivent rester dans un bon état général et accessibles lors des phases de montage/démantèlement des éoliennes comme pour la phase d'exploitation.

d) Matériaux et couleurs utilisés :

Le poste de livraison sera recouvert d'un bardage bois vertical afin d'assurer une insertion paysagère optimale de ce local technique. Les éoliennes sont quant à elles composées d'un mât tubulaire en acier, d'une nacelle et de trois pales chacune dans un RAL-7035 « Gris clair » conformément à la réglementation aéronautique.

e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer :

Le pétitionnaire évitera la destruction/dégradation de haies et boisement, en dehors des 45 ml de haies identifiés dans l'étude (135 ml seront ainsi replantés, soit le triple de la longueur coupée). Aucune clôture ne sera mise en place.

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement :

Le tracé des chemins utiles au projet emprunte essentiellement les chemins existants (voie communale, chemin d'exploitation et chemin rural) pour ne pas amputer les

surfaces agricoles. A noter que seul le chemin d'accès à l'éolienne E04 sera créé, les autres chemins d'accès étant déjà existant, il seront seulement renforcés.

Chapitre 2.

Pièces graphique

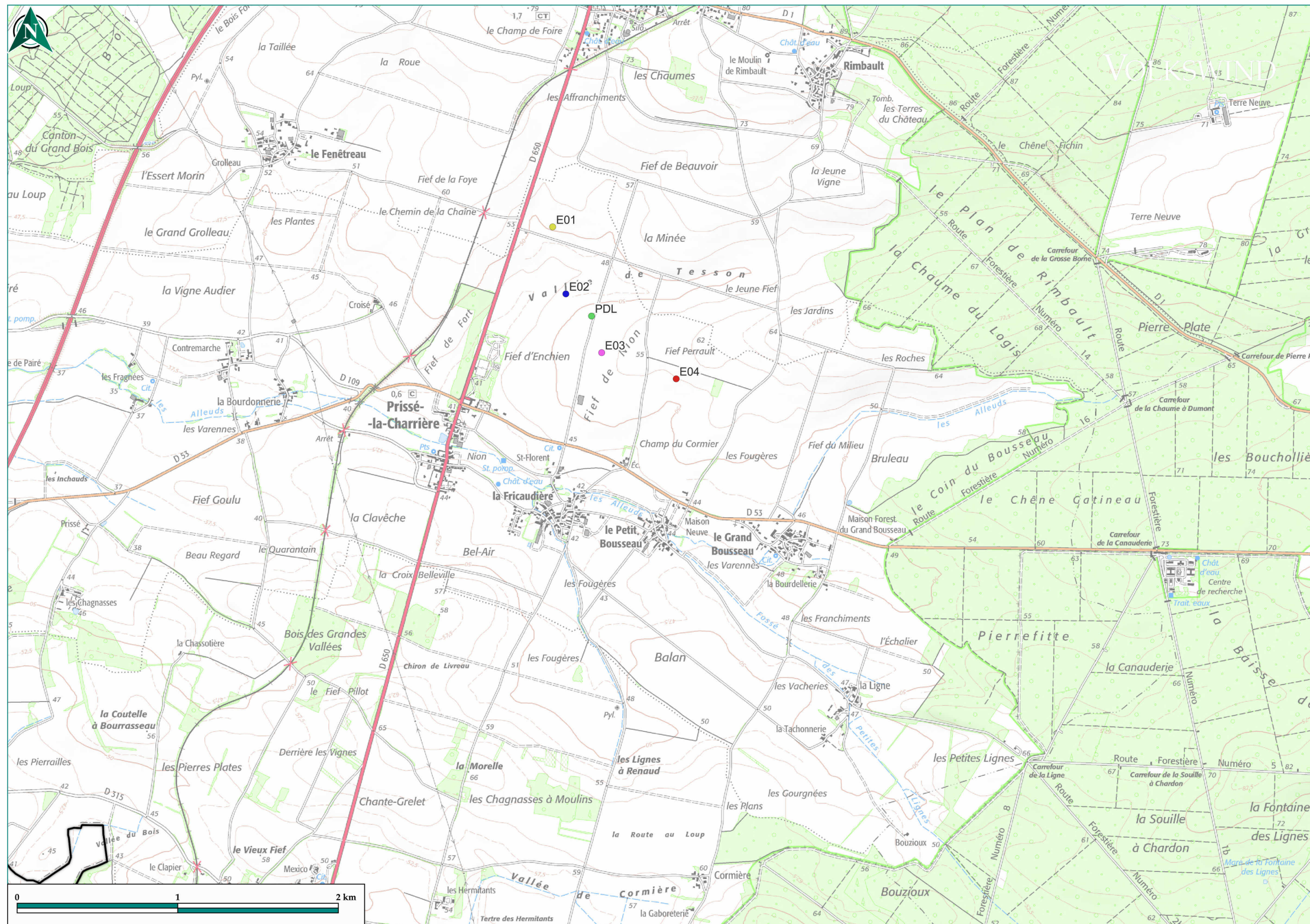
Planche n°1
Plan de situation éloignée



Carte faite le 16 septembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

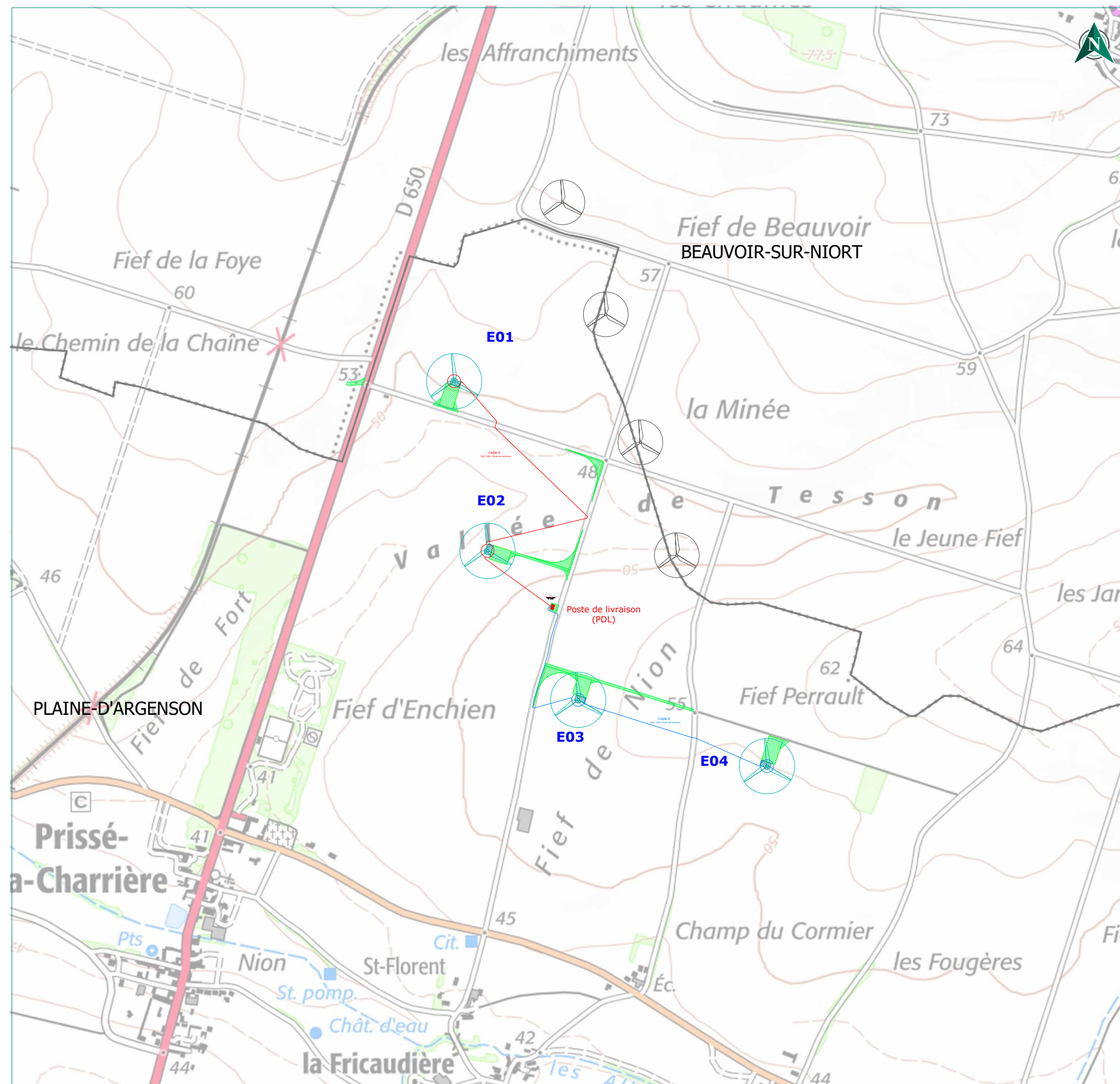
Planche n°2

Plan de situation rapprochée



Carte faite le 16 septembre 2022. Toute reproduction est interdite sans l'accord préalable de la société. ©Volkswind France SAS

Planche n°3 Plan de masse (Fond IGN)



Légende

Contexte éolien

- Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet
- Eolienne existante

Réseau électrique

- Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
- Poste de livraison

Accès et plateformes

- Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
- Aire de contournement

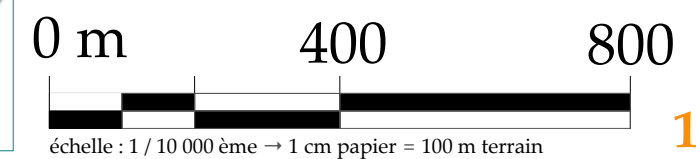
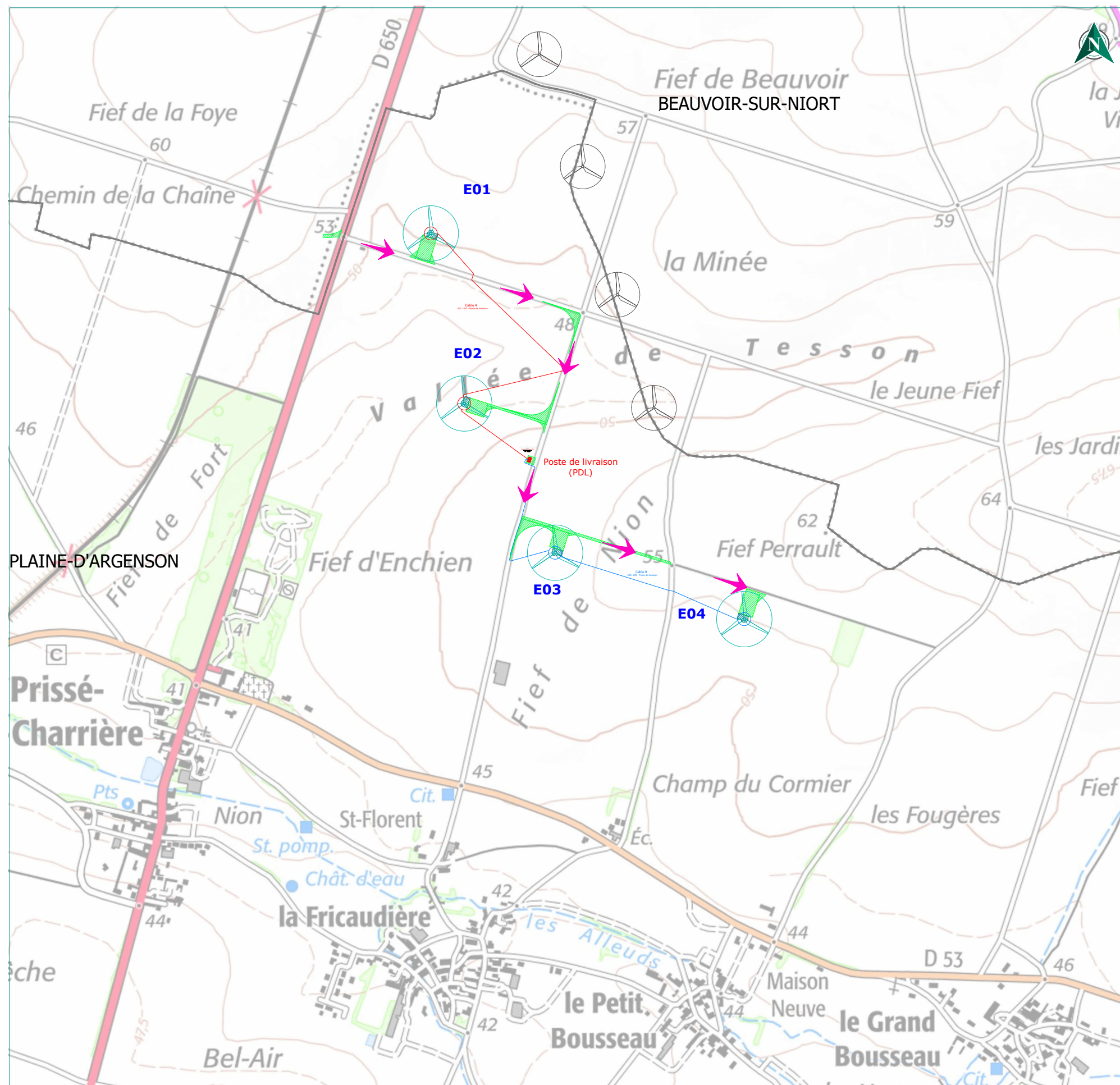




Planche n°4 Plan des accès






Légende




Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet
-  Eolienne existante

Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles)
-  à 360° de l'éolienne
-  Poste de livraison

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement
-  Accès

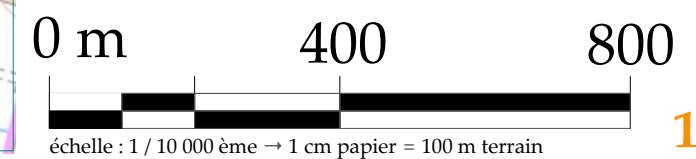


Planche n°5
Coordonnées des éoliennes et du
poste de livraison

Numéro Eolienne	Lambert 93		Coordonnées en WGS 84		Côte NGF au sol (m)	Hauteur Totale	Côte NGF en bout de pales (m)
	X	Y	N	O			
E01	431 770	6 568 686	46°09'53.41	000°28'38,48"	51	180	231
E02	431 852	6 568 269	46°09'40.02	000°28'33,80"	46	180	226
E03	432 075	6 567 903	46°09'28.48	000°28'22,66"	53	180	233
E04	432 539	6 567 740	46°09'23.86	000°28'00,70"	54	180	234
PDL	432 012	6 568 131	46°09'35.78	000°28'26,06"	51	-	-

* Les Coordonnées X, Y et Z ont été éditées par des géomètres experts du cabinet BRANLY-LACAZE après repérages sur site (sans bornage contradictoire) et arrondies au mètre près.

** Les coordonnées en WGS84 sont converties à partir des coordonnées en Lambert 93 via geofree.fr, et arrondies au centième de seconde près.

*** L'altitude en bout de pale est calculée à partir de l'altitude au sol arrondie au mètre près.



Planche n°6 Plan de l'éolienne E01

Mât sur la commune de Plaine d'Argenson,
Référence cadastrale : ZA 74
Altitude terrain : 51 m
Altitude sommitale : 231 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	431 770	6 568 686
WGS 84	46°09'53.41 N	000°28'38,48" O

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet
-  Eolienne existante



Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Limites administratives

-  Parcelle
- xx 00 Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier = 20 m terrain

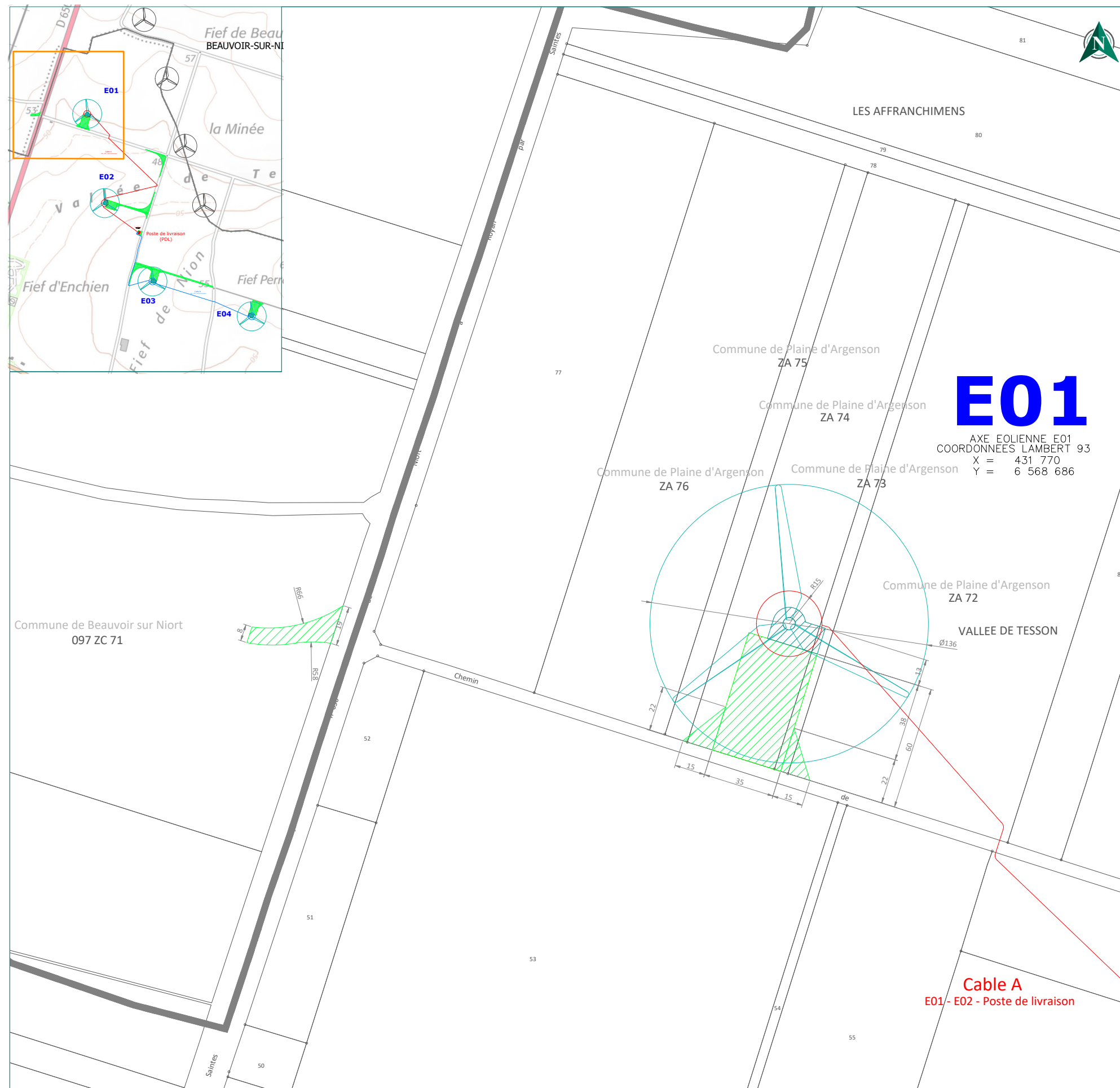




Planche n°7 Plan de l'éolienne E02

Mât sur la commune de Plaine d'Argenson,
Référence cadastrale : ZA 47
Altitude terrain : 46 m
Altitude sommitale : 246 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	431 852	6 568 269
WGS 84	46°09'40.02 N	000°28'33,80" O

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet
-  Eolienne existante



Réseau électrique

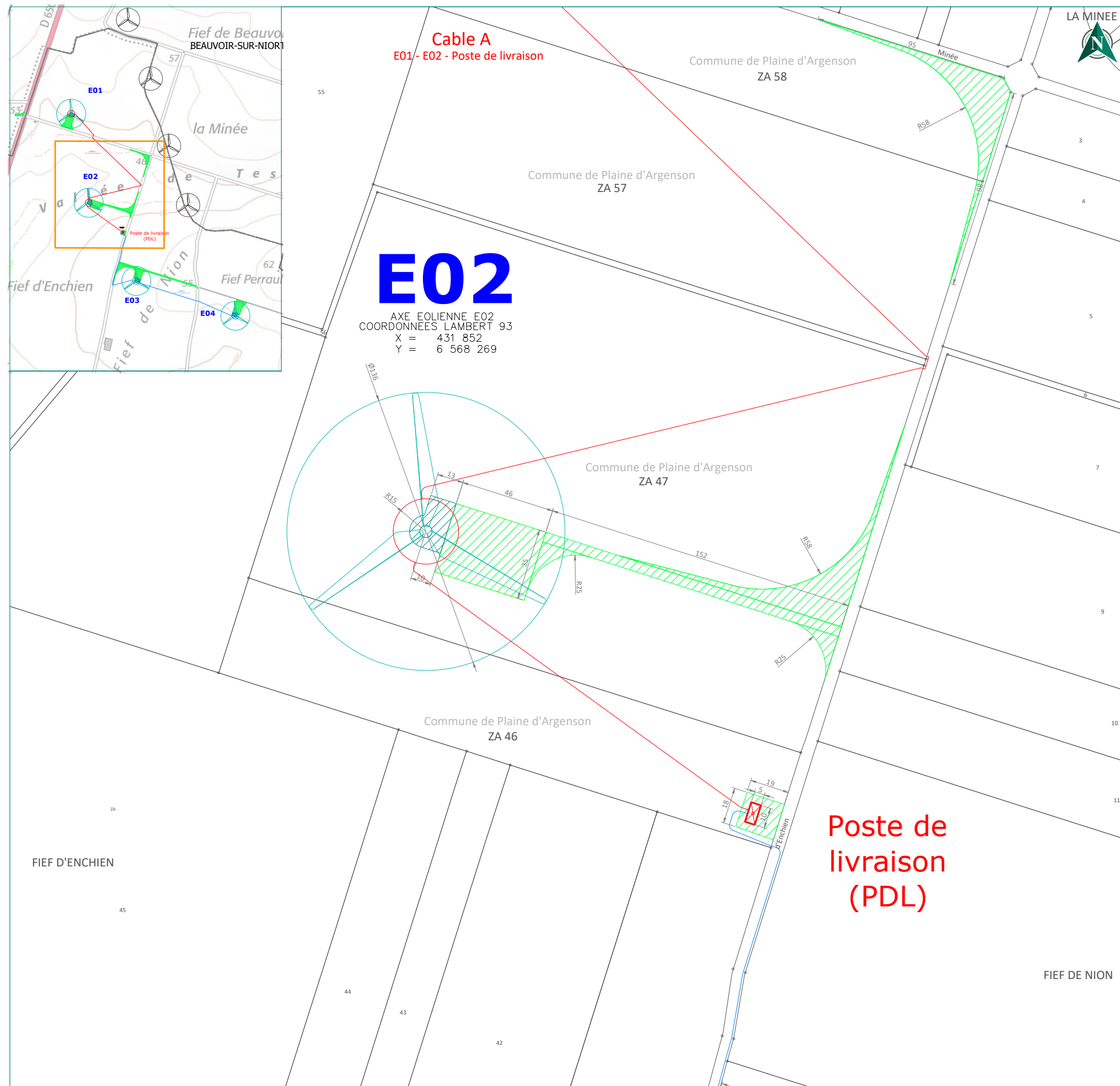
-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Limites administratives

-  Parcelle
- XX 00 Numéro parcelle
-  Limite communale



échelle : 1 / 2 000 ème → 1 cm papier = 20 m terrain



Planche n°8 Plan de l'éolienne E03

Mât sur la commune de Plaine d'Argenson,
Référence cadastrale : ZA 13
Altitude terrain : 53 m
Altitude sommitale : 233 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	432 075	6 567 903
WGS 84	46°09'28.48 N	000°28'22,66" O

Légende

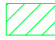

Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet
-  Eolienne existante



Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Limites administratives

-  Parcelle
- xx 00 Numéro parcelle
-  Limite communale

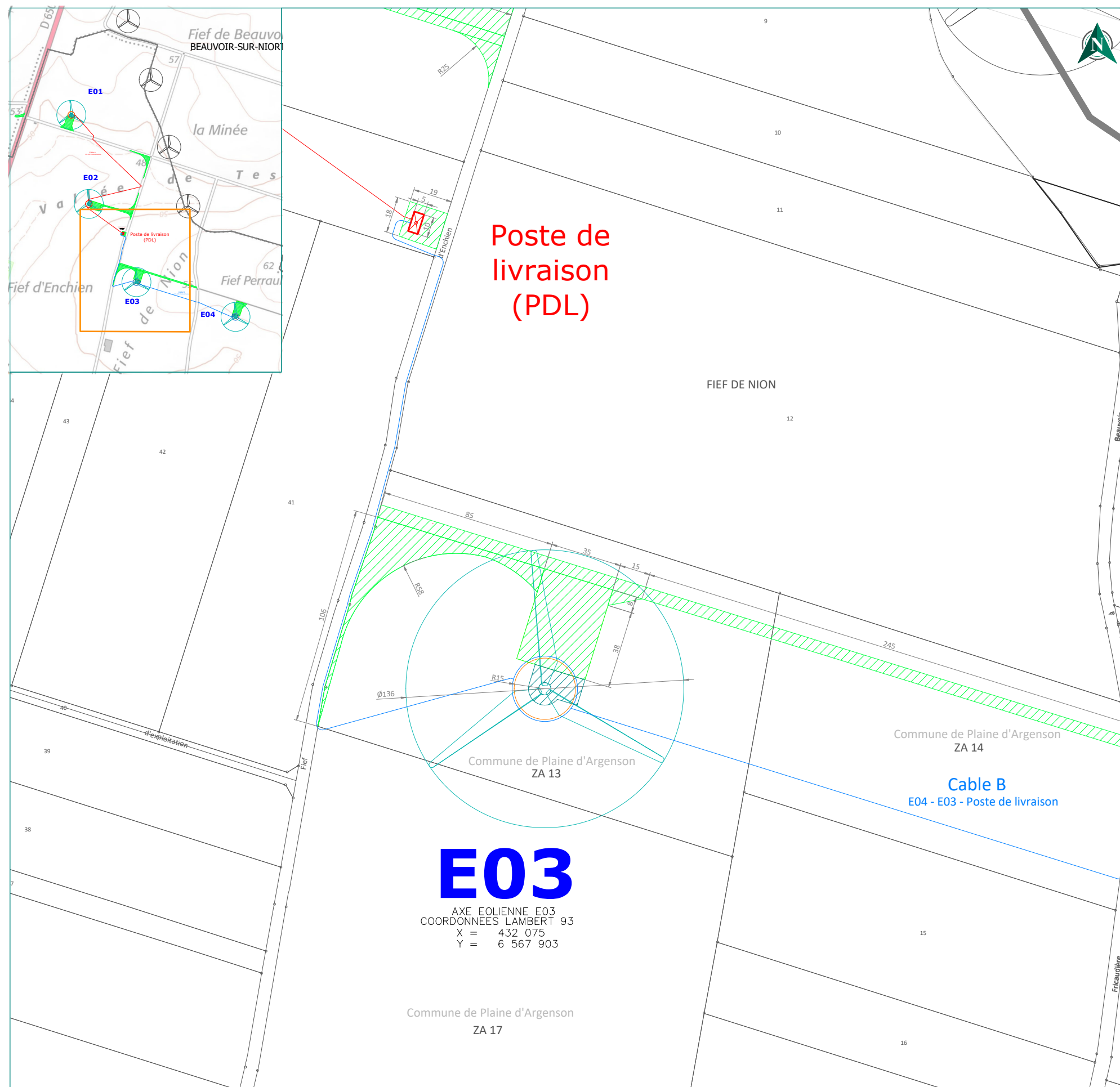




Planche n°9 Plan de l'éolienne E04

Mât sur la commune de Plaine d'Argenson,
Référence cadastrale : ZB 33
Altitude terrain : 54 m
Altitude sommitale : 234 m



Coordonnées	X	Y
Lambert 93	432 539	6 567 740
WGS 84	46°09'23.86 N	000°28'00,70" O

Légende



Contexte éolien

-  Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet
-  Eolienne existante


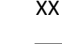
Réseau électrique

-  Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
-  Poste de livraison

Accès et plateformes

-  Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
-  Aire de contournement

Limites administratives

-  Parcelle
- xx 00** Numéro parcelle
-  Limite communale

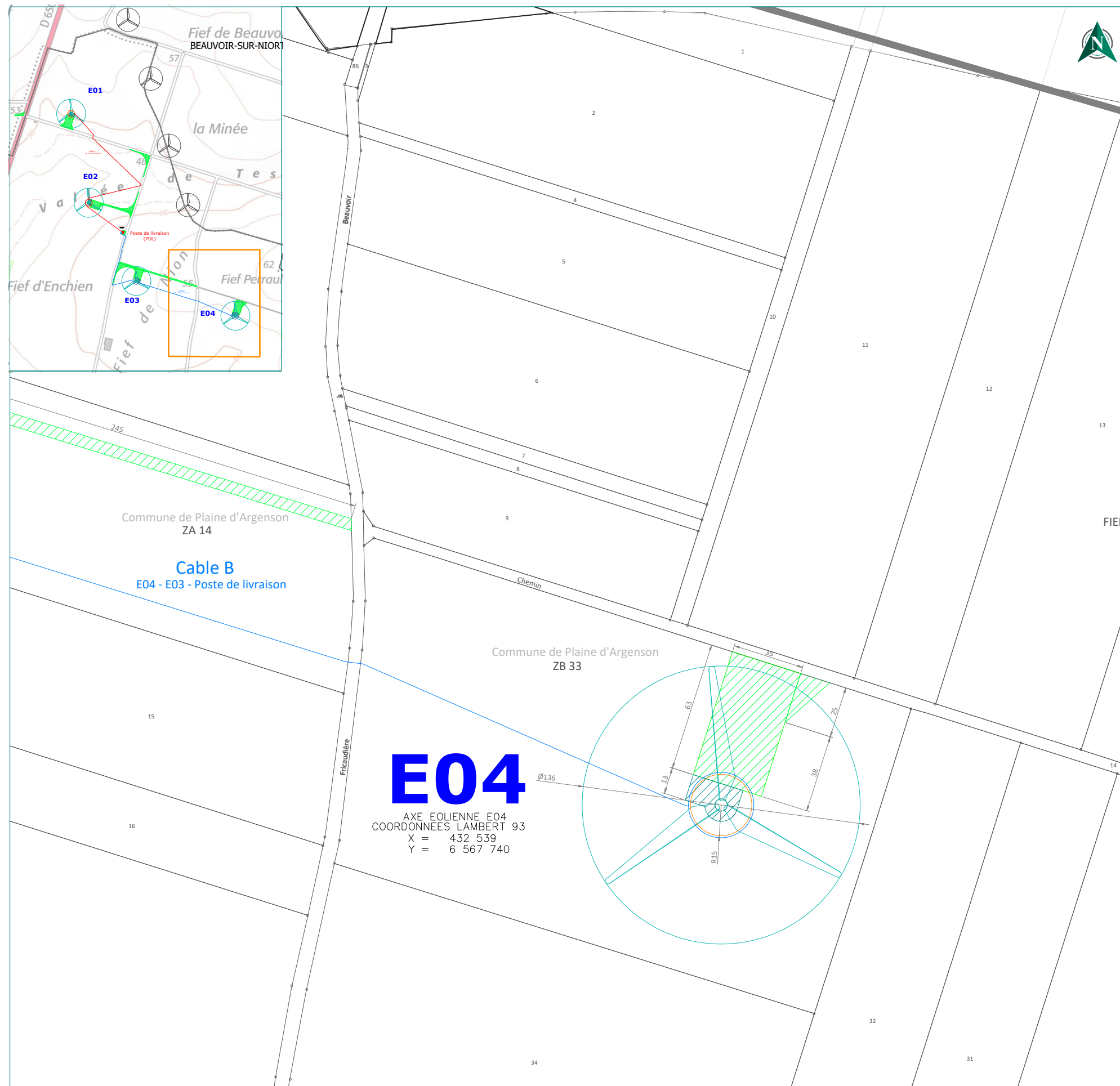
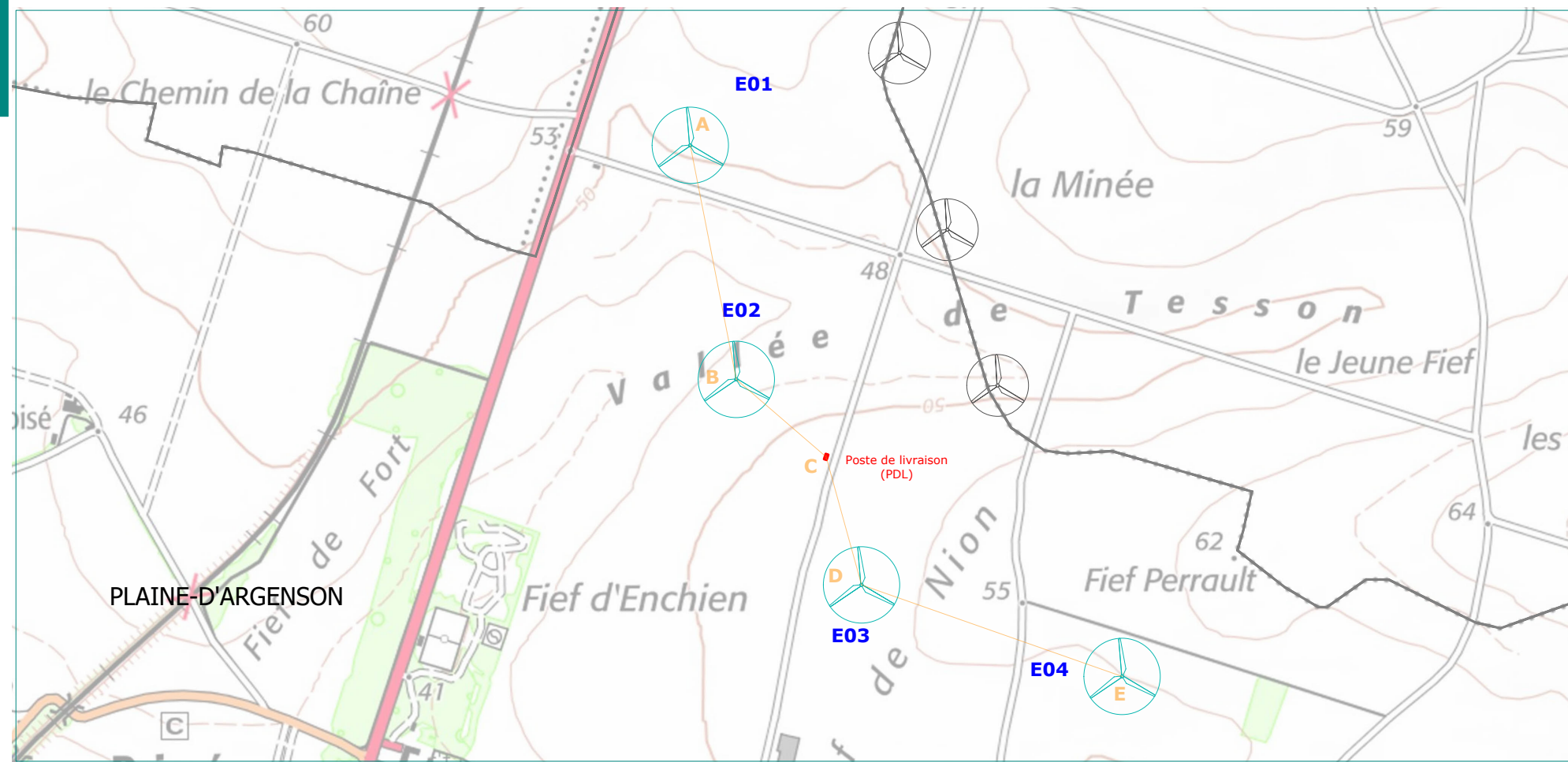




Planche n°10 Profil topographique du parc



Légende

- Projet éolien
- E00 Nom éolienne
 - A/B/C/D Point de repère coupe
 -  Eolienne du projet
- Coupes topographiques
-  Coupe

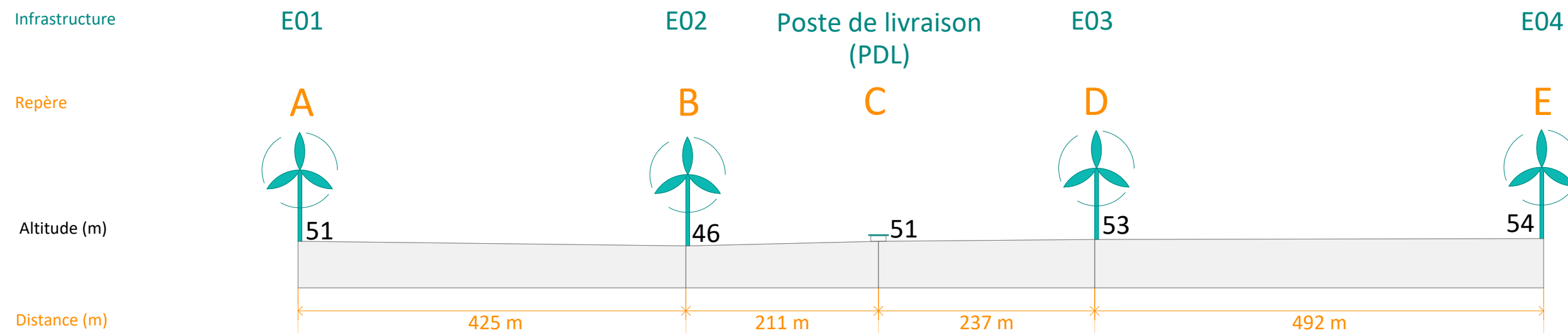


Planche n°11
Schéma en élévation des
éoliennes Vestas V136 - 4,5 MW

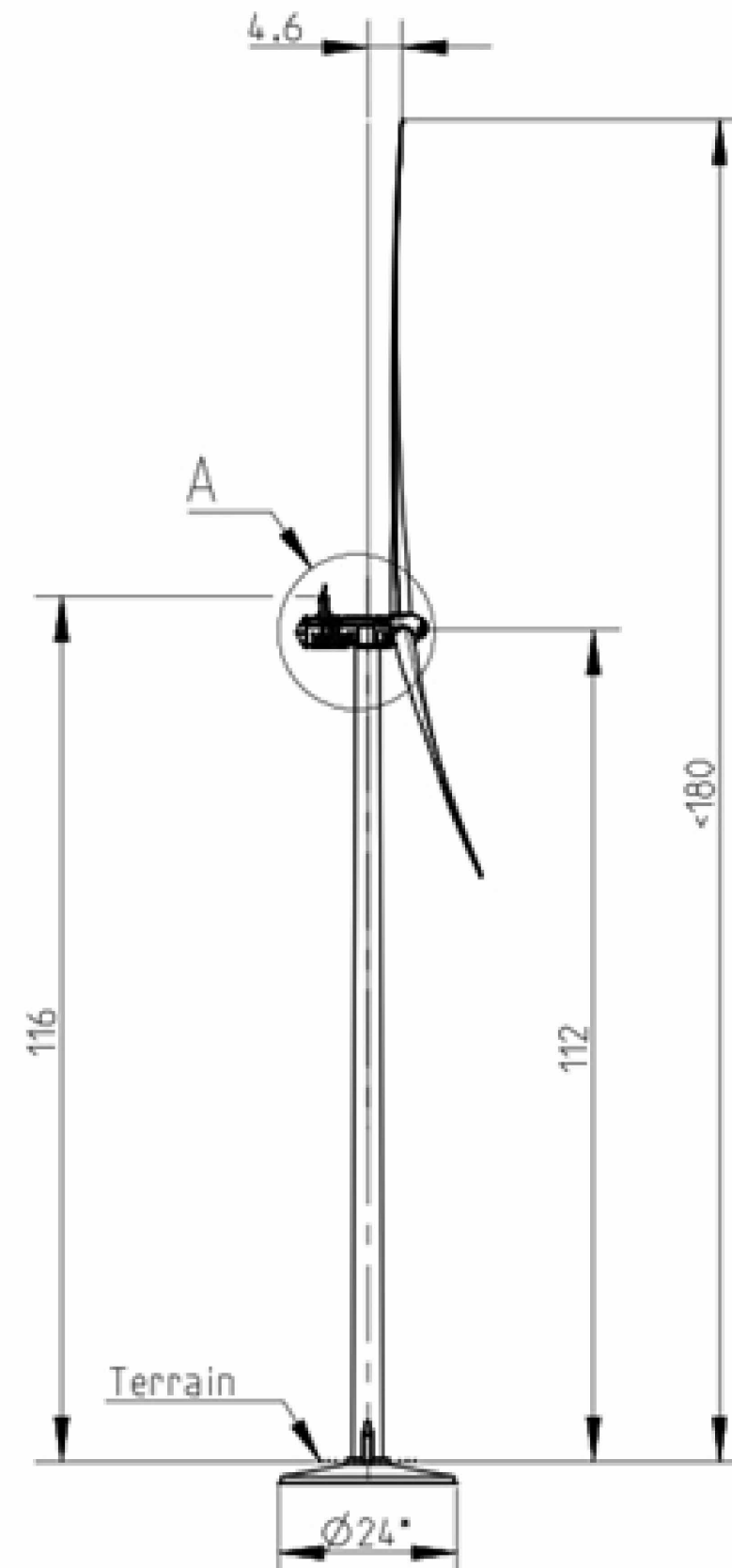
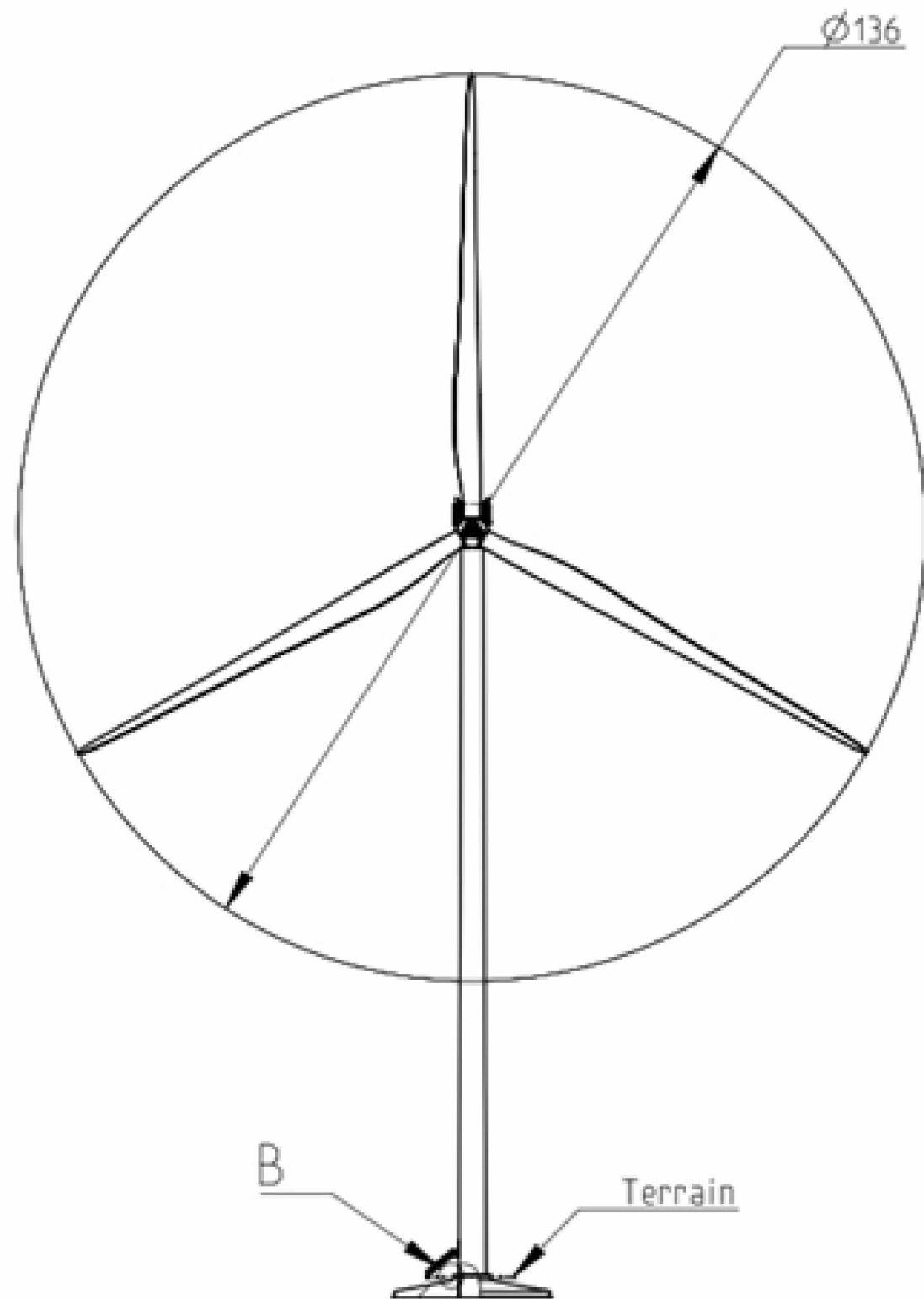


Planche n°12
Schéma en élévation des
éoliennes Nordex N133 - 4,8 MW

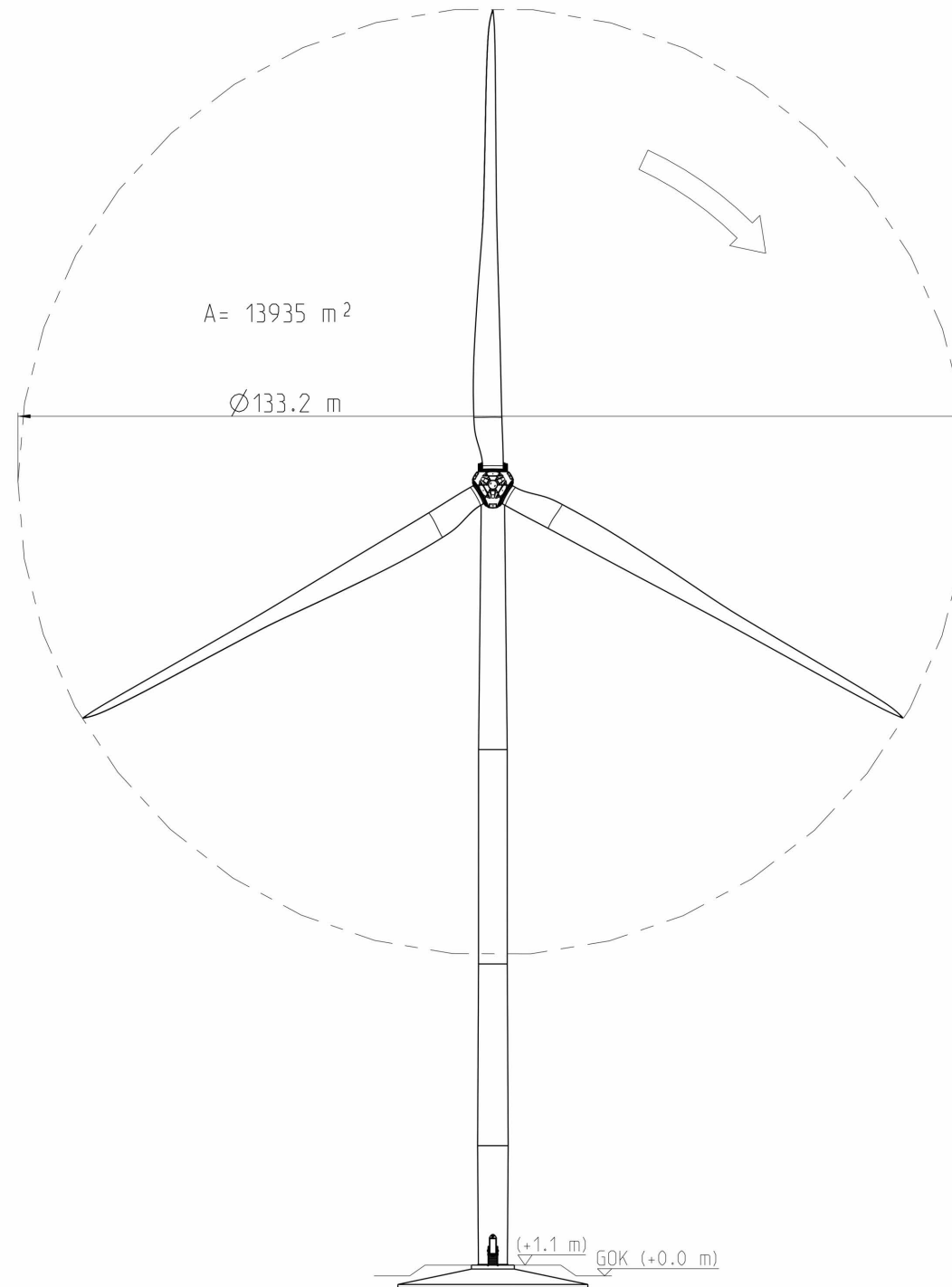
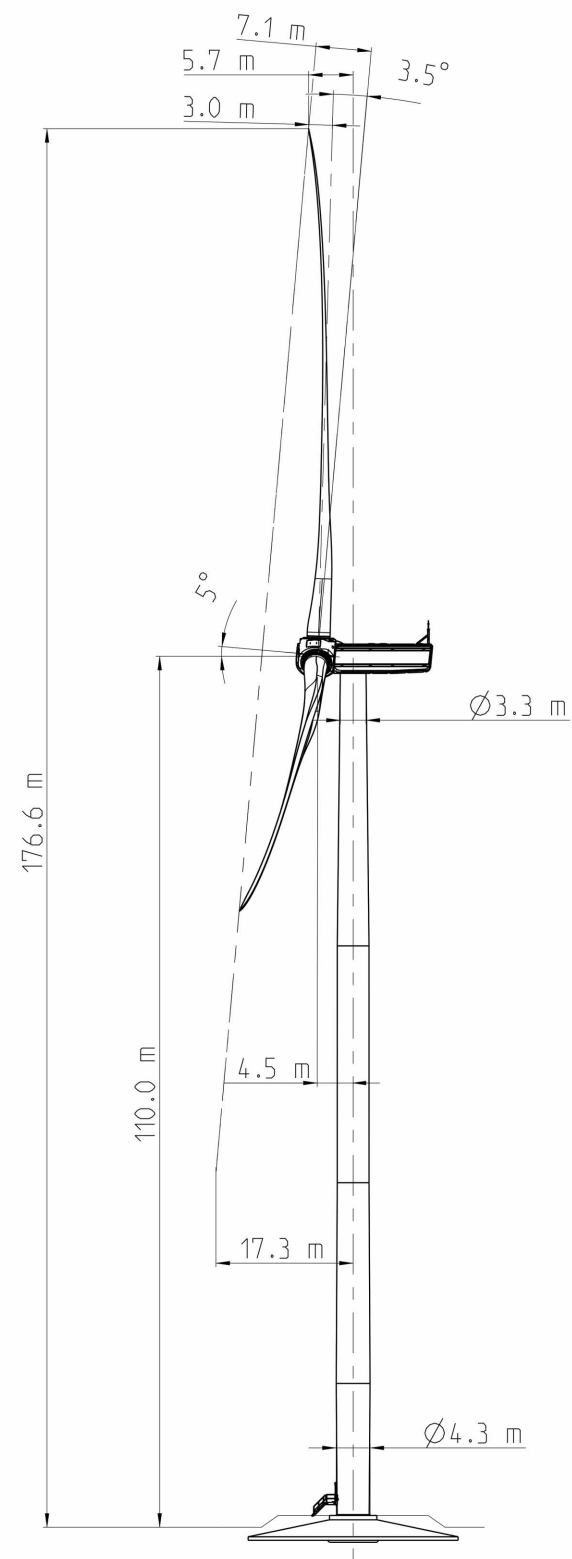
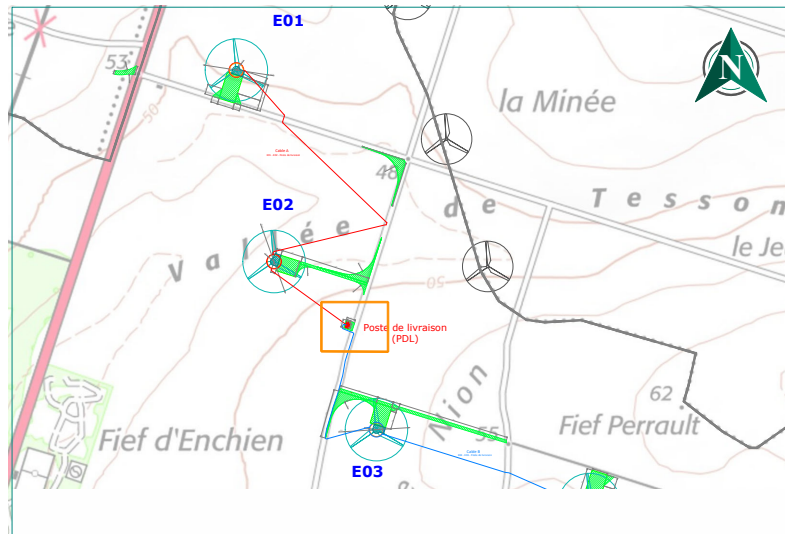
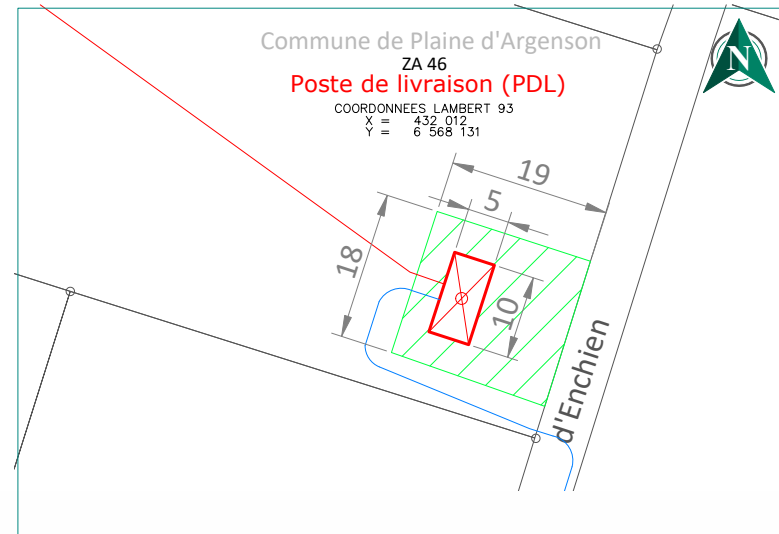


Planche n°13 Plan de masse du poste de livraison

Poste de livraison sur la commune de Plaine d'Argenson,
Référence cadastrale : ZA 46
Altitude terrain : 51 m



Localisation dézoomé du poste de livraison sur fond IGN



Localisation du poste de livraison sur fond cadastral

Coordonnées	X	Y
Lambert 93	432 012	6 568 131
WGS 84	46°09'35,78" N	000°28'26,06" O

Légende

Contexte éolien

- Eolienne du projet
- E00** Nom de l'éolienne du projet
- Eolienne existante

Réseau électrique

- Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
- Poste de livraison

Accès et plateformes

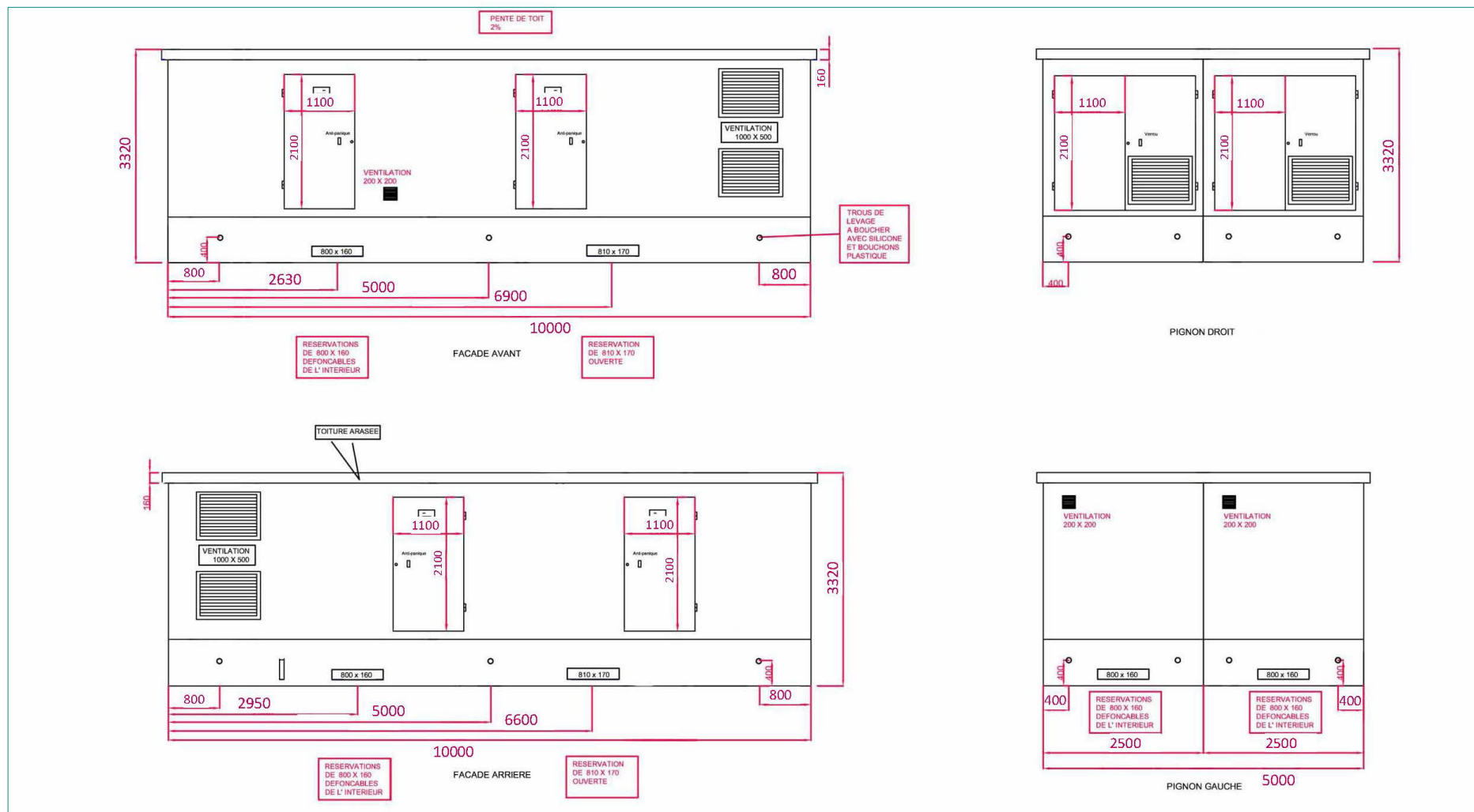
- Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
- Aire de contournement

Autre

- Cotations

Limites administratives

- Parcelle
- xx 00 Numéro parcelle
- Limite communale



Plan technique du poste de livraison (dimension 5x10 mètres)

Concernant le plan de façade du poste de livraison, et plus particulièrement l'emplacement et le nombre de portes : les attentes du gestionnaire de réseau pourront contraindre la société à modifier le présent plan. En effet, la présence d'un filtre actif ou passif, l'évolution de certaines normes, ou attentes spécifiques du gestionnaire de réseau peuvent entraîner des modifications éventuelles. Néanmoins, le plan de façade présenté permet de représenter la philosophie générale du traitement visuel des ouvrants d'un poste de livraison, quel que soit le nombre et l'emplacement de ces derniers.

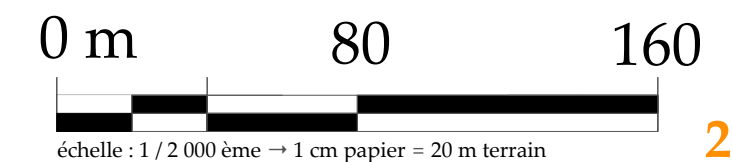
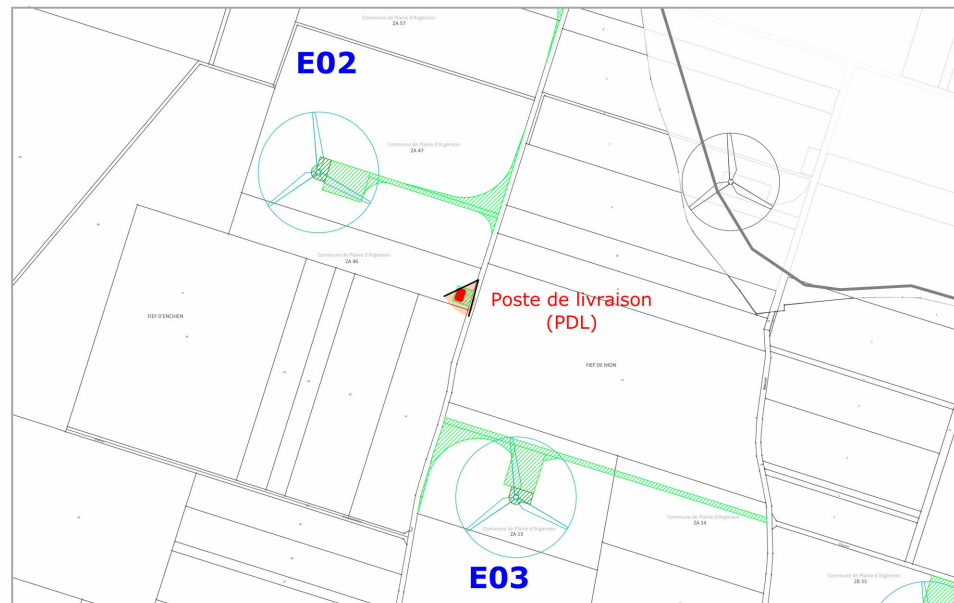


Planche n°14
Photomontage
du poste de livraison



Localisation de la prise de vue photographique

Eolienne du parc éolien
de Plaine de Courance

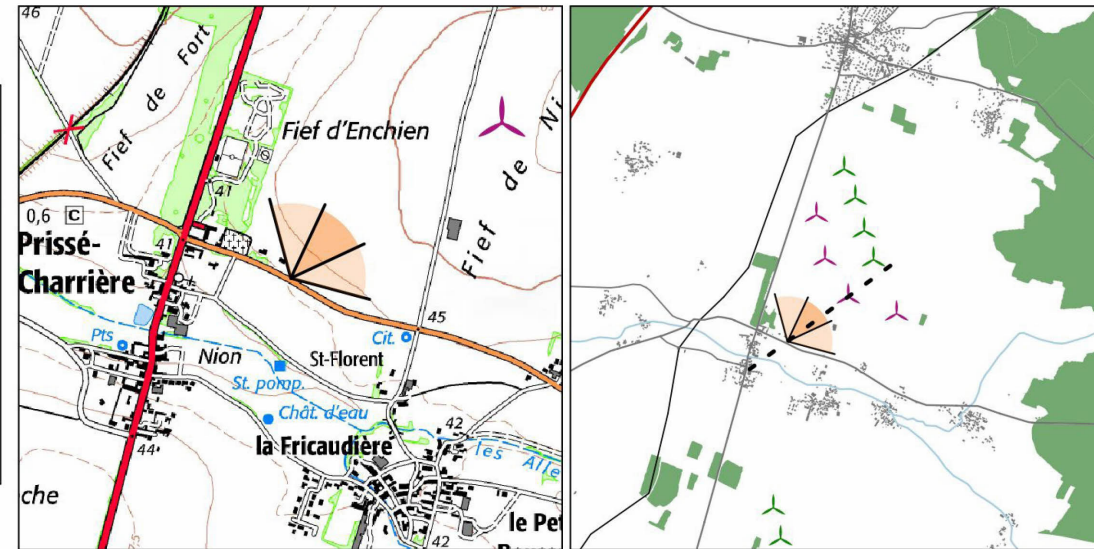


Poste de livraison

Photomontage du poste de livraison - Habillage extérieure en bardage bois vertical

Planche n°15
Vue proche du site

Coordonnées : 431492, 6567475
 Altitude : 43.6 m
 Azimut central : 45°
 Orientation : sud-ouest
 Prise de vue : 9/5/2022 - 12h51
 Hauteur de prise de vue : 160 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m
 Éolienne la plus proche : E03 : 0.7 km
 Éolienne la plus éloignée : E01 : 1.2 km

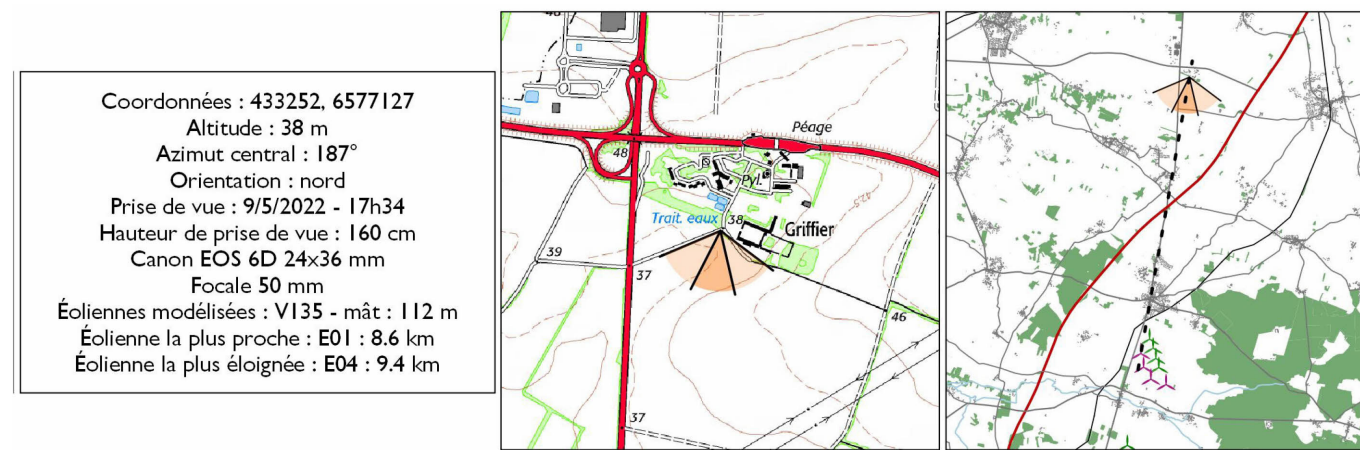


Localisation de la prise de vue proche



Ferme éolienne de Plaine Argenson

Planche n°16
Vue éloignée du site



PP, BP

Coordonnées : 423234, 6570930
 Altitude : 37.2 m
 Azimut central : 105°
 Orientation : ouest
 Prise de vue : 9/5/2022 - 16h05
 Hauteur de prise de vue : 160 cm
 Canon EOS 6D 24x36 mm
 Focale 50 mm
 Éoliennes modélisées : V135 - mât : 112 m
 Éolienne la plus proche : E01 : 8.8 km
 Éolienne la plus éloignée : E04 : 9.8 km

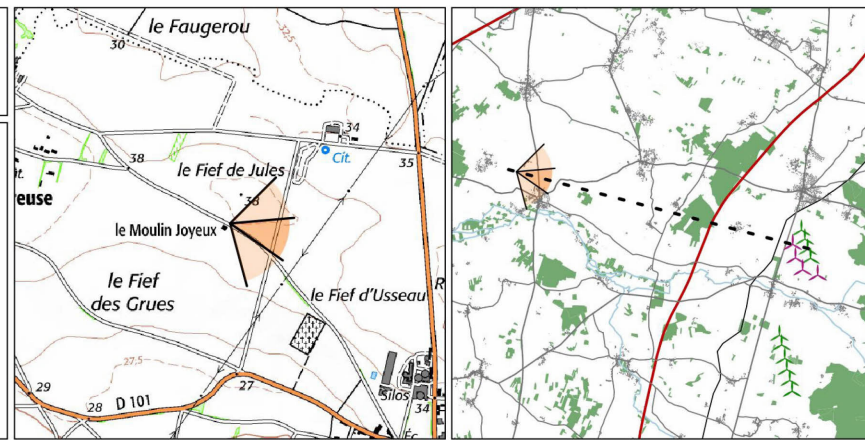
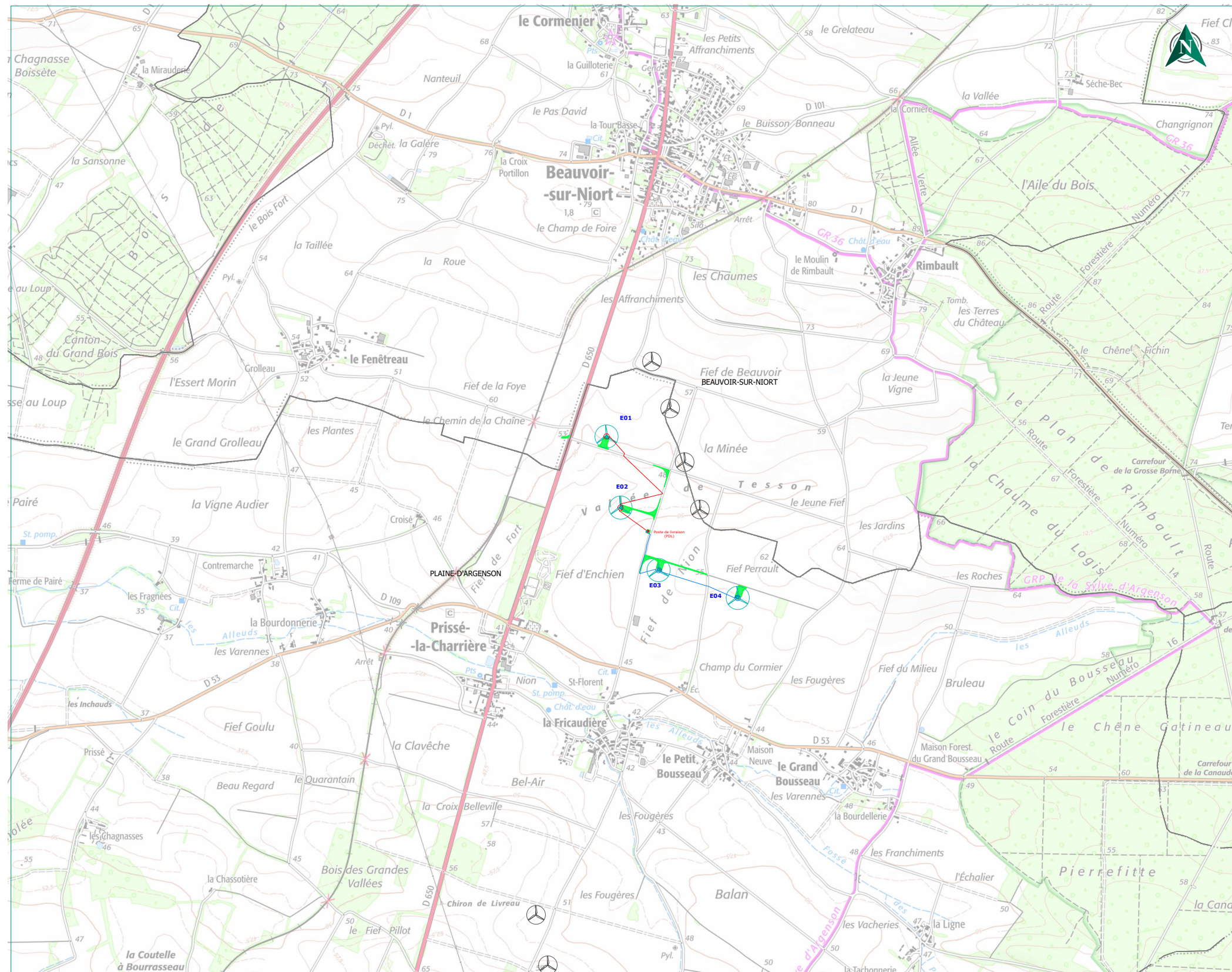


Planche n°17
 Photomontage



Plan de situation 1/25 000



Légende

Contexte éolien

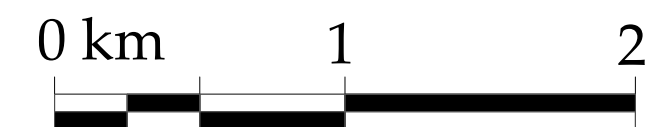
- Eolienne du projet
- Nom de l'éolienne du projet
- Eolienne existante

Réseau électrique

- Câbles (entrée et sortie potentielles à 360° de l'éolienne)
- Poste de livraison

Accès et plateformes

- Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
- Aire de contournement




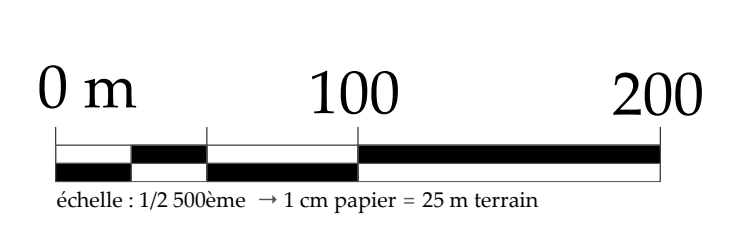
échelle : 1 / 25 000 ème → 1 cm papier = 250 m terrain

Légende

- Contexte éolien
 - Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
 - Eolienne existante
- Réseau électrique
 - Câbles (entrée et sortie poteaux)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes
 - Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
 - Aire de contournement
- Autre
 - Cotations


Légende fond de carte

- Autoroute : péage, aire de service, de repos
- Route à deux chaussées séparées
- Route de bonne viabilité
- Route de moyenne viabilité
- Route étroite régulièrement entretenue
- Route régulièrement entretenue. Chemin. Sentier. Piste cyclable
- Tunnel routier. Dalle de protection. Passage à niveau
- Route en remblai, en déblai. Route en construction
- Niveau de terre. Clôture. Haie, rangées d'arbres
- Chemin de fer à 1 voie, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée
- Care ou pont d'arriès ouverts au trafic. Voie ferrée. Voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphonique. Mécanique
- Population en milliers d'habitants. Limite d'état. Limite française
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale. Limite de parc national
- Édifice religieux : chrétien, synagoga, mosquée, Cimetière, Monument, Cimetière
- Construction technique. Site. Réservoir d'hydrocarbures. Éolienne
- Point géologique du Réseau de Base Français. Point de vue. Point Casimiro
- Maison, hôtel de ville
- Bâtiment ordinaire. Bâtiment agricole, industriel ou commercial. Aire. Établissement hospitalier
- Terrain de sport. Tennis
- Tour isolée. Excavation souterraine. Habitation troglodytique. Ruines
- Porte. Passerelle. Gué. Bâti : autos, pignons
- Source. Fontaine. Cimetière. Lavoir. Bassin. Obélisque. Eau. Réservoir
- Cascade. Barrage
- Cours d'eau temporaire. Mare. Feu. Bâti
- Canal. Écluse
- Champs de niveau. Équidistance 20m. Dépression. Talus
- Bloc rocheux isolé. Arbre remarquable
- Forêt
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte
- Lande lignee
- Peupleraie
- Verger
- Vigne



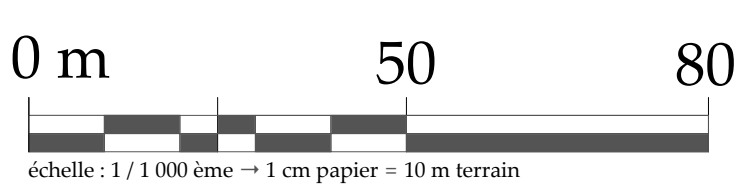
Légende


- Contexte éolien
 - Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
 - Eolienne existante
- Réseau électrique
 - Câbles (entrée et sortie poteolies)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes
 - Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
 - Aire de contournement
- Autre
 - +/- Cotations
- Limites administratives
 - Parcelle
 - xx00 Numéro parcelle
 - Limite communale
- Affectation du sol
 - Culture
 - Bois
 - Sites industriels
 - Voie de chemin de fer



Légende fond de carte

- Autoroute : péage, aire de service, de repos
- Road à deux chaussées séparées
- Road de bonne viabilité
- Road de moyenne viabilité
- Road droite régulièrement entretenue
- Road régulièrement entretenu. Chemin. Sentier. Place carisée
- Road en remblai, en déblai. Road en construction
- Levier de terre. Clôture. Haie, rangées d'arbres
- Chemin de fer à 1 voie, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée
- Gare ou pont d'arrêts ouverts au trafic voyageurs
- Voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphonique. Ramonées mécaniques
- Population en milieu d'habitants. Limite d'état, borne frontalière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel
- Edifice religieux : chrétien, synagoga, mosquée, Caserne, Monument, Cimetière
- Construction technique : Silo, Réservoir d'hydrocarbures, Éolienne
- Point géodésique du Réseau de Base Français, Point de vue, Fort, Caserne
- Maison, hôtel de ville
- Bâtiment ordinaire, Bâtiment agricole, industriel ou commercial, Ferme, Établissement hospitalier
- Terrain de sport, Terrain
- Tour isolée, Excavation souterraine, Habitation troglodytique, Ruines
- Pont, Passerelle, Gué, Bar : aube, pontons
- Source, fontaine, Cimetière, lavoir, Bessin, Clôture d'eau, Réservoir
- Cascade, Barrage
- Cours d'eau temporaire, Plans, Faus, Buisse
- Canal, Fosse
- Canche de mines, Aqueduc, 20m, Dépression, Talus
- Bâtiment isolé, Arbre remarquable
- Bois
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte
- Landé lignicole
- Peupleraie
- Vergers
- Vigne





Légende

Contexte éolien

- Eolienne du projet
- Nom de l'éolienne du projet
- Eolienne existante

Réseau électrique

- Câbles (entrée et sortie poteaux)
- à 360° de l'éolienne
- Poste de livraison

Accès et plateformes

- Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
- Aire de contournement

Autre

- Cotations

Limites administratives

- Parcelle
- Numéro parcelle
- Limite communale

Affectation du sol

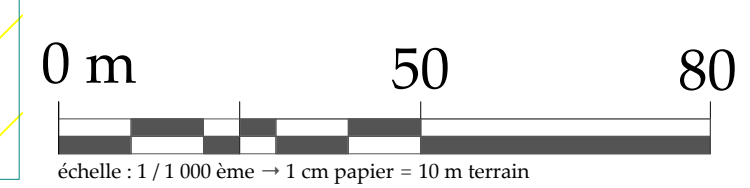
- Culture
- Bois
- Sites industriels
- Voie de chemin de fer

Affectation construction

- Hangar agricole

Légende fond de carte

- Autoroute: péages, aires de services, de repos
- Route à deux chaussées séparées
- Route à deux voies
- Route de moyenne viabilité
- Route étroite régulièrement entretenue
- Route régulièrement entretenue. Chemin, sentier, piste cyclable
- Tunnel routier. Dalle de protection. Passage à niveau
- Road en remblai, en déblai. Route en construction
- Lotie de terre. Océane, maie, tangée d'arbres
- Chemin de fer à 2 voies, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrique
- Rail de pont d'arêtes ouverts au trafic voyageurs, voie double
- Signe de transport d'énergie électrique. Téléphonique, Armoires métalliques
- Population en milliers d'habitants. Limite d'état, zone frontalière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel
- Edifice religieux: chrétien, synagoga, mosquée, Grotte, Monument, Cimetière
- Point géologique du Réseau de Base Français. Point de vue. Fort, Casernes
- Maison, Hôtel de ville
- Bâtiment ordinaire. Bâtiment agricole, industriel ou commercial. Salle. Etablissement hospitalier
- Terrain de sport. Terrain
- Four à chaux. Installation industrielle. Installation métallurgique. Usine
- Port. Passerelle. Gai. Bar. Autos, patinoirs
- Sauna, Solarium. Centre. Lavoir. Bains. Cimetière d'anciennes sépultures
- Cataculta. Barrage
- Cours d'eau temporaire. Mare. Fossé. Bâton
- Crucifix. Église
- Château de France. Habitation de France. Dépression. Tapis
- Site archéologique. Aire remarquable
- Soleil
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte
- Landes igneuses
- Peupleraie
- Verger
- Vigne



Légende

- Contexte éolien
 - Eolienne du projet
 - Nom de l'éolienne du projet
 - Eolienne existante
- Réseau électrique
 - Câbles (entrée et sortie poteaux)
 - à 360° de l'éolienne
 - Poste de livraison
- Accès et plateformes
 - Chemin d'accès, pan coupé et aire de maintenance
 - Aire de contournement
- Autre
 - Cotations
- Limites administratives
 - Parcelle
 - Numéro de parcelle
 - Limite communale
- Affectation du sol
 - Culture
 - Bois
 - Sites industriels
 - Voie de chemin de fer
- Affectation construction
 - Hangar agricole

Légende fond de carte

- Autoroute : péages, axes de services, de repos
- Route à deux chaussées séparées
- Route de terre goudonnée
- Route de moyenne visibilité
- Route étroite réglementaire existante
- Roads réglementaire existante. Chemin. Sentier. Piste cyclable
- Tunnel routier. Dalle de protection. Passage à niveau
- Roads en remblai, en déblai. Route en construction
- Voie de terre. Ombre. Niveaux, rangées d'arbres
- Chemin de fer à 1 voie, à 2 voies, à 3 voies etc. Voie électrifiée
- Quai ou pont d'arrêt ouvert au trafic voyageurs. Voie étroite
- Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphonique. Rampe à marchandises
- Population en milliers d'habitants. Limite d'état, borne frontalière
- Limite et chef lieu de département, d'arrondissement
- Limite et chef lieu de commune
- Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir
- Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel
- Édifice religieux : chrétien, synagoga, mosquée, cimetière, Monument, Cimetière
- Construction technique : Silo, Réservoir, Charbonnière, Éolienne
- Point géodésique du Réseau de Base Français. Point de vue. Fort, Casernes
- Maison, Hôtel de ville
- Bâtiment ordinaire. Bâtiment agricole, industriel ou commercial. Salle. Établissement hospitalier
- Terrain de sport, Tennis
- Tour isolée. Encluse souterraine. Habitation touristique. Bâtiment
- Pont. Passerelle. Gué. Bac. Autos, pédon
- Source, fontaine, Cistern, lavoir, Bassin, Cimetière, Église, Réservoir
- Cascade, Barrage
- Cours d'eau temporaire, Mare, Puits, Bâche
- Canal, Écluse
- Cailloux de niveau, épaisseur 20cm. Dépression, Puits
- Bloc rochers taillés. Autre remarquable
- Bois
- Forêt terminée de conifères
- Forêt terminée de feuillus
- Forêt terminée mixte
- Forêt ouverte
- Landes igneuses
- Prélande
- Verger
- Vigne

